

Plan de cours

COURS : **Philosophie et rationalité**

DISCIPLINE : 340-101-MQ Philosophie

PONDÉRATION : *Théorie : 3* *Pratique : 1* *Étude personnelle : 3*

Professeur du cours	bureau	☎ poste	✉ courriel ou site Web
Félix Jolicoeur	<u>E139</u>	=	Veillez communiquer avec moi par MIO

Période de disponibilité aux étudiants

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi	14h-16h (Longueuil, E139)		10h-11h (Longueuil, E139)		
Après-midi		15h-16h (ENA, C185)			
Autre					

Coordonnateurs du département	Bureau	Poste	Courriel
Davy Mougenot	E-116 (Longueuil)	3379	Davy.mougenot@cegepmontpetit.ca
Denis Courville	E-116 (Longueuil)	2470	Denis.courville@cegepmontpetit.ca
Marc Lamontagne (ENA)	C-122 (ENA)	3352	Marc.lamontagne@cegepmontpetit.ca

1 PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

LA PLACE DE LA PHILOSOPHIE DANS LA FORMATION GÉNÉRALE

Avec leurs trois cours obligatoires de philosophie, les étudiants se voient offrir une formation fondamentale visant à cultiver leur capacité de réflexion et de jugement. De fait, le Département de philosophie structure ses cours selon une séquence à la fois éthique et historique qui, malgré la discontinuité des époques et des problématiques singulières abordées, privilégie une démarche posant la question du sens et de la destinée de l'existence, s'interrogeant sur la condition humaine et la possibilité d'une culture commune enracinée. L'ensemble des trois cours cherche donc à susciter le désir de se questionner, par une initiation à la réflexion méthodique et rigoureuse, dans un souci de recherche de la vérité propre à la philosophie. En ce sens, la formation proposée à travers la Séquence s'acquiert par un travail fait à partir de la lecture d'œuvres héritées de la tradition philosophique, textes étudiés le plus possible dans leur version intégrale ou sous forme de larges extraits.

LE COURS DE PHILOSOPHIE 101

Le premier cours de philosophie initie les étudiants.es à une réflexion sur les problèmes fondamentaux liés aux finalités de l'existence, en s'intéressant à l'émergence de la pensée philosophique dans la Grèce antique. L'étude de l'œuvre de Platon y occupe une place centrale sans exclure d'autres courants de pensée. Il s'agit notamment de comprendre ce qui caractérise l'approche philosophique comme aspiration à la sagesse s'appuyant sur la raison.

Ce plan de cours doit être conservé par l'étudiant tout au long de ses études, car il sera utile au moment de l'activité d'intégration.

2 OBJECTIF MINISTÉRIEL

4PHO - Traiter d'une question philosophique

3 OBJECTIF TERMINAL DE COURS

Au terme de ce cours, l'étudiant.e sera en mesure de traiter d'une question philosophique et de produire un raisonnement rationnel et rigoureux dans un texte argumentatif d'au moins 700 mots.

4 PROBLÉMATIQUE DU COURS

Crise environnementale et augmentation problématique de notre capacité à transformer la nature; anxiété et angoisse de plus en plus présentes peut-être parce qu'il semble dorénavant plus facile d'imaginer la fin du monde que celle du capitalisme; société de consommation présentée comme garante du bonheur individuel et collectif; croissance des inégalités sociales, augmentation de la grande pauvreté et donc des flux migratoires; guerres, démocraties de plus en plus influencées par le pouvoir de l'argent et par le populisme, manipulation des masses exacerbée par les nouvelles technologies d'informations, radicalisation et retour des fondamentalismes religieux dans l'espace public, etc. Bref, nombreux sont les problèmes politiques et existentiels auxquels nous sommes confrontés et qui requièrent notre attention.

Le monde change, évolue, se transforme et de nouveaux questionnements sont apparus au fil du temps, nous donnant parfois à croire que ce qui a été écrit il y a maintenant près de 2500 ans est révolu, désuet. Or, au contraire, nous verrons tout au long de la session que les philosophes grecs et latins de l'antiquité ont su poser les grandes questions qui fondent la condition humaine et qui, par conséquent, sont intemporelles.

Mais, plus spécifiquement, quelle sera l'orientation de ce cours? Face aux différents enjeux de notre monde contemporain, une grande orientation de la pensée grecque nous intéressera particulièrement : la grande question de la justice, c'est-à-dire la façon dont nous entendons organiser nos vies individuelles et collectives afin de vivre dans des sociétés justes (et heureuses, dirait Platon). Nous pouvons penser que notre société actuelle a réactualisé l'importance de cette double question de la justice et du bonheur. Nous vivons en effet dans une société libre et démocratique où tout un chacun est invité à mener sa vie un peu comme bon lui semble et à participer au processus politique à partir de ses convictions, de ses croyances et de ses valeurs, parce que nous croyons que chaque personne, étant la mieux placée pour *se connaître elle-même*, est la plus apte à savoir ce qui est bon et juste pour elle. « Chacun son opinion », dit la sagesse populaire.

Par contre, cette conception, intuitivement séduisante, n'est pas aussi évidente qu'elle ne le semble à prime abord et ne vient pas sans problèmes. En effet, face à la radicalisation des opinions dans les débats de société, à la manipulation de plus en plus présente et décomplexée des masses grâce aux nouvelles technologies; face à la montée du fondamentalisme religieux dans l'espace public, à la montée des populismes et des gouvernements d'experts pendant que les masses s'engouffrent, indifférentes, dans les centres commerciaux à la quête d'un bonheur difficile à saisir, la grande question grecque de la valeur de l'opinion nous semble plus pertinente que jamais. En effet, sachant que nous sommes relativement manipulables (la propagande politique et la publicité le montre bien), sommes-nous vraiment les mieux placés pour prendre les décisions pour ce qui nous concerne (individuellement et collectivement)? Ou se pourrait-il, au contraire, que nous puissions nous tromper dans les représentations qu'on se fait de nous-mêmes, dans nos croyances, nos convictions et nos valeurs, nous amenant par le fait même à nous tromper dans nos choix individuels et collectifs? Bref, face à la question de savoir comment mener nos vies, ou autrement dit de déterminer ce qui est juste et bon pour soi et pour les collectivités, est-on condamné à accepter le relativisme des opinions et des choix de tout un chacun, ou peut-on penser qu'il y a des conditions objectives et universelles à une vie juste et bonne?

Ainsi, d'un questionnement de nature éthique et politique portant sur la justice et le bien, on en vient à un questionnement épistémologique portant sur la nature de la connaissance humaine. Existe-t-il quelque chose comme LA vérité? Existe-t-il des choses qui seraient objectivement et universellement bonnes ou mauvaises? Si non, s'il n'y a pas une telle vérité, est-on condamné à vivre dans un monde relativiste et individualiste où c'est chacun-pour-soi-et-que-le-plus-fort-l'emporte? Mais si oui, si la vérité existe, d'autres problèmes se posent : en effet, comment arriver à définir ces finalités que nous devrions poursuivre? Qui peut accéder à cette vérité? Y a-t-il des techniques et des pratiques qui permettraient aux individus et aux sociétés d'accéder à un idéal de vie réussie, c'est-à-dire une vie juste et bonne?

Nous verrons au cours de la session que si pour le sophiste Protagoras chaque homme « est la mesure de toute chose », et par conséquent que tous doivent participer à la chose publique en y apportant leur point de vue toujours particulier et relatif, nous verrons aussi qu'au contraire, pour Platon, la plupart de gens étant trop dominés par leurs désirs et leur ignorance, ne sont pas aptes à gouverner raisonnablement leur propre vie et doivent donc être écartés du pouvoir politique et de l'organisation de la société. La récente crise climatique (et notre difficulté, malgré cette crise, à changer nos habitudes de vie) donnerait-elle raison à Platon?

Ainsi, après avoir dans un premier temps distingué la philosophie des autres discours visant à expliquer la réalité (religion, science) et étudié leurs limites et écueils possibles, ce sera ensuite principalement à travers la lecture de textes de Platon (*Apologie de Socrate, Protagoras, République*) que nous ferons cette grande enquête sur l'opinion et la vérité, sur la critique de la démocratie et sur la nécessité, toujours actuelle, d'entreprendre une réflexion politique et philosophique de fond sur les questions de justice et de bonheur. Noble quête en ces temps troubles où nos vies semblent de plus en plus échapper à notre contrôle.

5 DÉROULEMENT DU COURS

SEMAINES	DEVOIRS	CONTENUS	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET ÉVALUATIONS
De l'importance de la réflexion philosophique			
1	Lecture de <i>Propagande, médias et démocratie</i> de Noam Chomsky	Présentation générale. Pourquoi la philosophie? Aperçu du plan de cours. Sommes-nous trop stupides pour vivre en démocratie?	<i>Comprendre l'orientation générale du cours, le travail attendu des élèves et les modalités des évaluations.</i> <i>Comprendre la critique des médias et des démocraties capitalistes de Noam Chomsky et le défi philosophique que cette critique représente.</i> Test de lecture sur Noam Chomsky (Cours 1b, formatif)
2 et 3	Lecture du texte <i>Science, philosophie, religion : quel rapport ?</i> de Jean Bricmont et d'extraits du <i>Rapport Parent</i> Préparation de la feuille de notes pour l'Analyse philosophique	Philosophie, science et religion : les différents discours portant sur la réalité et leurs dérives.	<i>Savoir marquer la spécificité du discours philosophique des discours religieux et scientifiques.</i> Rédaction de l'Analyse Philosophique (En classe, cours 3b, 1h45, 10%)
Les sophistes : vérité, opinion et démocratie			
4, 5, 6, 7	Lecture du <i>Protagoras</i> et des fragments de Protagoras En complément : lecture du Recueil sur l'immigration et du texte <i>La fonction des médias dans la démocratie</i>	Les sophistes et Socrate. Opinion ou vérité? Débat sur la connaissance, la valeur de l'opinion, la démocratie et sur le rôle du philosophe. Apprentissage des concepts de l'argumentation : thèse, argument, objection, réfutation, etc.	<i>Savoir distinguer Socrate des Sophistes. Être également capable de reconnaître l'intérêt actuel des pensées sophistique et socratique sur l'humain, la connaissance, la société et la justice. Maîtriser les règles d'une argumentation rationnelle.</i> Remise du Rapport d'équipe sur l'argumentation (Explication de texte, remise cours 6a, 10%)
8a	Préparation de la feuille de notes pour le CC1		Rédaction du Commentaire critique 1 (En classe, cours 8a, 1h45, 25%)
Platon : vers une société idéale			
8b et 9	Lecture de la <i>République</i> : Thrasymaque		
10	Lecture de la <i>République</i> : anthropologie philosophique		
11 et 12	Lecture de la <i>République</i> : Allégorie de la caverne et les différents niveaux de connaissances Préparation de la feuille de notes pour le CC2	Platon : connaissance, justice et systèmes politiques. Les critiques de la démocratie de Platon s'appliquent-elles à notre société?	<i>Savoir distinguer Platon de Socrate et des Sophistes. Être également capable de reconnaître l'intérêt actuel de la pensée platonicienne sur l'humain, la connaissance, la société et la justice.</i> Rédaction du Commentaire critique 2 (En classe, cours 11a, 1h45, 20%)

SEMAINES	DEVOIRS	CONTENUS	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET ÉVALUATIONS
13	Lecture de la <i>République</i> : critique de la démocratie et de l'homme tyrannique		
14	Critique de la démocratie et de l'homme tyrannique (suite) Synthèse des lectures de la session Préparation à la Dissertation Finale	Préparation à la Dissertation finale : exposition d'un problème mis en valeur par la philosophie grecque dans une perspective contemporaine : vit-on dans une société juste?	<i>Pouvoir montrer l'intérêt actuel des questions soulevées par les philosophes gréco-latins et savoir élaborer une problématique philosophique sur une question contemporaine : définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à des philosophes, argumentation réfléchie, fondée et convaincante.</i>
15a	Préparation de la Dissertation finale	Aide à la Dissertation finale.	
15 (13 décembre)	Remise de la Dissertation Finale avant 14h à mon bureau, au E139: 35%		
MODE DE FONCTIONNEMENT ET LES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	<p>Activités d'enseignement (mode de fonctionnement)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Cours magistraux en classe. Ces cours serviront à présenter et à expliquer les notions théoriques importantes. Ces exposés auront, entre autres, pour objectif de vous aider à développer votre prise de note. 2. Il y aura aussi des discussions qui serviront principalement à augmenter votre compréhension des textes et à développer vos capacités en rédaction (« Discuter, tant que cela est possible » - Socrate). 3. Visionnements de courts documentaires. Lectures et analyses en classe de textes de la tradition grecque. 4. Réponses à vos questions. <p>Activités d'apprentissage</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Lecture et analyse des textes à la maison. 2. Prise de notes de cours avec le professeur et exercice sur la matière. 3. Exercices visant à développer les habiletés requises pour la rédaction d'un texte argumentatif. 4. Quiz sur les lectures et vérifications de connaissances. 		
RESSOURCES ET OUTILS TECHNOLOGIQUES	Vous devez consulter LÉA régulièrement : toutes les directives et tous les documents du cours y seront déposés. Les lectures, devoirs et autres consignes pour les cours à venir seront déposés chaque semaine dans la section « communiqués » sur LÉA.		
Cette planification de cours peut être sujette à changements. Si cela arrive, vous serez avertis en avance, en classe oralement et par écrit sur LÉA.			

6 ÉVALUATIONS

Mode d'évaluation et description de l'activité	Contexte de réalisation	Critères d'évaluation	Échéance (date)	Pondération (%)
Analyse Philosophique sur les discours (minimum 700 mots)	Individuel, en classe, 1h45	Compréhension de l'enjeu et de ses dimensions	Cours 3b	10 %
Rapport d'équipe sur l'argumentation (explication de texte)	Équipe, classe et maison	Clarté, structure et cohérence des idées	Cours 6a	10%
Commentaire Critique 1 (minimum 700 mots)	Individuel, en classe, 1h45	Pertinence des idées et mise à contribution des notions du cours	Cours 8a	25 %
Commentaire Critique 2 (minimum 700 mots)	Individuel, en classe, 1h45	Capacité à synthétiser et rigueur des explications et de l'argumentation	Cours 11a	20%
Dissertation Finale (minimum 1000 mots)	Individuel, maison et déposer une copie papier à mon bureau, au E139, avant 14h	Qualité de la réflexion personnelle	13 décembre	35%
		Qualité du français		
			TOTAL	100

7 CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Clarté
- Cohérence du propos
- Pertinence et richesse du contenu
- Compréhension des textes lus et des enjeux étudiés
- Capacité à synthétiser
- Rigueur des explications et de l'argumentation
- Qualité de la réflexion personnelle et originalité
- D'autres critères liés à la nature des travaux seront précisés en classe

8 MATÉRIEL REQUIS

Comme les textes utilisés au cours de la session sont des textes déliés de droits d'auteur, des recueils avec de larges extraits des textes originaux seront déposés sur LÉA tout au long de la session. Ce sera votre responsabilité de les faire imprimer et de venir en classe avec une copie papier. Vous devrez apporter en classe des feuilles pour prendre des notes ainsi que des crayons de 3 couleurs différentes.

La lecture des textes à l'étude est obligatoire : elle permet à l'étudiant(e) de s'appropriier les questions traitées et de faire ainsi une démarche philosophique en entrant en discussion avec les auteurs. Le fait d'assister au cours et de prendre des notes ne dispense pas l'étudiant(e) du travail de lire les textes à l'étude. Les exposés du professeur sont donc un *complément* plutôt qu'un substitut aux textes à l'étude : cela signifie que la prise de notes par les étudiants *ne peut pas* remplacer la lecture des textes. Les textes *doivent être lus avant les cours* pour préparer les discussions et les exercices. Vous aurez aussi besoin de ces textes pour faire vos travaux. Il faut toujours les *apporter en classe*.

9 BIBLIOGRAPHIE

TEXTES À L'ÉTUDE

Bougnou, Daniel, « La fonction des médias dans la démocratie », in *Cahier français*. No 338, « Information, médias et internet », mai-juin, 2007.

Bricmont, Jean, *Science, philosophie, religion : quel rapport?*, Actes des 27^e universités d'été d'Andorre, 2010.

Chomsky, Noam, « Une démocratie pour spectateur », dans *Propagande, médias et démocratie*, Écosociété, 2011.

Platon, *Apologie de Socrate*, trad. de Victor Cousin.

Platon, *Protagoras*, trad. de Victor Cousin.

Platon, *République*, trad. de Victor Cousin.

Recueil sur l'immigration, qui sera disponible sur LÉA dans la section « Document »,

LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Ouvrages sur les trois discours:

ÉLIADÉ, Mircea, *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard (coll. « Folio »), 1988.

HÉSIODE : *Théogonie*.

HOMÈRE : *Odyssée, Iliade*.

JASPERS, Karl, *Introduction à la philosophie*, Paris, 10/18 (coll. « Bibliothèques »), 2001.

NAGEL, Thomas, *Qu'est-ce que tout cela veut dire?*, Paris, L'Éclat (coll. « Tiré à part »), 1993.

ROBIN, Léon, *La pensée grecque et les origines de la pensée scientifique*, Paris, Albin Michel, 1963.

RUSSELL, Bertrand : *Problèmes de philosophie*, Paris, Payot (coll. « Bibliothèque philosophique »), 2005.

VERNANT, Jean-Pierre, *Les origines de la pensée grecque*, Paris, PUF, 1962.

Ouvrages de philosophes antiques :

DUMONT, Jean-Paul, *Les présocratiques*, Gallimard, Paris, 1991.

ÉPICTÈTE (Arien) : *Manuel. Entretiens*.

ÉPICURE : *Lettre à Ménécée*.

PLATON : *République, Protagoras, Apologie de Socrate, Gorgias*.

SÉNÈQUE : *Lettre à Lucilius, Sur la tranquillité de l'âme, De la brièveté de la vie, Sur la vie heureuse*.

Ouvrages d'histoire de la philosophie ancienne :

BRISSON, Luc, *Platon, les mots et les mythes*, Paris, François Maspéro, 1982.

BRUN, Jean, *Platon et l'Académie*, Paris, PUF, 1963.

CANTO-SPERBER, Monique (dir.), *Philosophie grecque*, Paris, Presses universitaires de France (coll. « Premier Cycle »), 1997.

DE ROMILLY, Jacqueline, *Les grands sophistes dans l'époque de Périclès*, Paris, De Fallois, 1988.

DORION, Louis-André, *Socrate*, Paris, PUF (coll. « Que sais-je? »), 2004.

DIXAUT, Monique, *Le naturel philosophe*, Paris, Les Belles-Lettres, 1985.

DIXAUT, Monique, *Platon*, Paris, Vrin (coll. « Bibliothèque des philosophes »), 2003.

FERRY, Luc, *Apprendre à vivre*, Paris, Plon, 2006.

HADOT, Pierre, *Qu'est-ce que la philosophie antique?*, Paris, Gallimard, 1995.

HERSCH, Jeanne, *L'étonnement philosophique*, Paris, Gallimard, 1993.

Dictionnaires de philosophie :

BARAQUIN, Noëlle, et al., *Dictionnaire de philosophie*, Paris, Arman Colin, 2005.

BOILLOT, Hervé, *Petit Larousse de la philosophie*, Paris, Larousse, 2007.

CLÉMENT, Élisabeth et coll., *La philosophie de A à Z*, Paris, Hatier, 2004.

10 CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

LECTURE DES TEXTES À L'ÉTUDE

La lecture des textes à l'étude est obligatoire : elle permet à l'étudiant-e de s'approprier les questions traitées et de faire ainsi une démarche philosophique en entrant en discussion avec les auteurs. Le fait d'assister au cours et de prendre des notes ne dispense pas l'étudiant-e du travail de lire les textes à l'étude.

NOTE DE PASSAGE

La note de passage d'un cours est de 60 %.

PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS SOMMATIVES

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire. Toute absence non motivée par des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour ladite activité. Il revient à l'étudiant-e de prendre les mesures pour rencontrer son/sa professeur-e et de lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par le/la professeur-e, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre le professeur ou la professeure et l'étudiant-e.

REMISE DES TRAVAUX

Le Département de philosophie a adopté les principes suivants :

- Les travaux doivent être remis à temps. Aucun retard n'est donc permis, à moins d'une entente avec le/la professeur-e.
- Une telle entente n'exclut pas qu'une pénalité soit imposée à l'étudiant-e retardataire.
- Le cas échéant, cette pénalité ne doit pas dépasser : a) quotidiennement : 5 % de la note du travail; b) au total : 10 % de la note du travail.

PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant-e doit respecter les *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* adoptées par le Collège, disponibles sous l'onglet « Méthodologie » du site de la bibliothèque :

<https://rmsh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentacion-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>

QUALITÉ DE LA LANGUE

La qualité de la langue française est rigoureusement prise en considération par tous les professeurs du Département. Ceux-ci insistent donc auprès des étudiant-e-s afin qu'ils soignent la qualité de la langue parlée et écrite puisqu'elle est intimement liée à l'expression même d'une pensée claire et cohérente. Jusqu'à 10 % de la note d'un travail peut être retranché en guise de pénalité pour les fautes de français.

PLAGIAT ET AUTRES MANQUEMENTS À L'HONNÊTÉTÉ INTELLECTUELLE

Les personnes étudiantes qui commettent un plagiat et autres manquements à l'honnêteté intellectuelle recevront la note de zéro pour l'évaluation, et la professeure ou le professeur en fera un rapport écrit à la coordination départementale, qui le transmettra à la Direction des études en concordance avec l'article 5.6.1 de la PIEA.

- a) Le plagiat consiste à copier, traduire, paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, et constitue un manquement à l'honnêteté intellectuelle.
- b) L'utilisation de travaux générés en totalité ou partiellement par une intelligence artificielle, si elle n'est pas autorisée par la professeure ou le professeur, est également considérée comme un manquement à l'honnêteté intellectuelle.
- c) Les actes de fraude, tels que se substituer à un autre étudiant ou une autre étudiante lors d'une évaluation sommative, tromper, tricher ou falsifier des documents ou des résultats, constituent également des manquements à l'honnêteté intellectuelle.
- d) Toute collaboration à de tels actes ou toute tentative de les commettre est également considérée comme un manquement à l'honnêteté intellectuelle.

MODALITÉ DE PARTICIPATION AUX COURS

Une personne qui aura été absente à plus de 10 % de la période totale prévue pour un cours sera invitée à rencontrer son professeur, qui l'aviserait des conséquences possibles de ses prochaines absences. Est susceptible de n'être plus admis en classe tout-e étudiant-e qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté-e à plus de 20 % de la période totale prévue pour un cours.

TÉLÉPHONES ET AUTRES APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Suivant une politique départementale, aucun appareil électronique ne peut être utilisé dans la classe (sauf cas d'une mesure autorisée par le CSA). L'étudiant-e utilisant son téléphone pendant le cours risque l'expulsion.

11 POLITIQUES ET REGLES INSTITUTIONNELLES

Tout-e étudiant-e inscrit-e à Édouard-Montpetit ou à l'ÉNA doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIÉA), les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* et les règles concernant le traitement des plaintes étudiantes. Le texte intégral de ces politiques est accessible sur le site Internet du Collège : www.cegepmontpetit.ca/cegep/a-propos-du-cegep/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs (par exemple, dans l'agenda étudiant) et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

12 LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANT·E·S EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiant·e·s ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées. Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par MIO à « Service, CSA » ou par courriel à servicesadaptés@cegepmontpetit.ca. Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

13 ANNEXE

SUR LE SENS DES NOTES

À titre indicatif, pour les travaux substantiels le sens des notes est établi comme suit :

- i. Un travail se mérite une note allant de 0 % à 40 % s'il manifeste un écart inacceptable avec la question posée. 0 % est automatiquement attribué si le travail est hors-sujet ou s'il constitue un plagiat.

- ii. Un travail se mérite la note de passage, c'est-à-dire 60 %, s'il témoigne de tous les éléments suivants :
 - a. compréhension de l'enjeu soulevé par la question;
 - b. exploration des différentes dimensions du problème présent dans l'enjeu en question;
 - c. mise à contribution des notions du contenu du cours;
 - d. réflexion personnelle (selon la nature du travail);
 - e. développement structuré et cohérent des idées.
- iii. Un travail se mérite une note supérieure à 60 % en proportion de son degré d'aboutissement dans les cinq éléments énoncés précédemment. Des paliers de 5 % sont estimés significatifs dans l'attribution d'une note.

GRILLE D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS ÉCRIT

Nombre total de mots	50 % des points retranchés	100 % des points retranchés
250	4 fautes	8 fautes
500	8	16
750	13	25
1000	17	33
1250	21	42

*Ces grilles d'évaluation ont été créées avec la collaboration de M. Jean-Sébastien Ménard, enseignant de littérature.